

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Mans
Le : 27/05/2025
Et

Publication du : 27/05/2025

L'an 2025, le 26 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 19/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/05/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), MM COPHIGNON Alain (Procuration à DROUIN Valérie), ROBIN Thierry (procuration à BESNIER Claude)

Absents : M. GOIBEAU Ludovic

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-046 – Désignation des représentants de la commune à Sarthe Habitat

M. le Maire précise que Sarthe Habitat a instauré des commissions d'attribution dématérialisées permettant aux membres de voter pour des candidats à l'attribution d'un logement ; il indique qu'il y a lieu de désigner un représentant et un suppléant, suite au décès de Mme Jeanine GIGOMAS, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant.

Considérant que pour les désignations des représentants des associations ou diverses commissions, les dispositions de l'article L2121-21 sont applicables et le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder aux scrutins secrets aux nominations ou aux représentations.

Candidates : Sandrine HEURTEBISE et Ingrid BORDIN

A obtenu : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Désigne :

- Mme Sandrine HEURTEBISE. représentante titulaire et Ingrid BORDIN représentante suppléante

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2025
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT

Accusé de réception en préfecture
072-217200211-20250526-2025-046-DE
Date de réception préfecture : 27/05/2025